

Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignières la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)
Mairie

16, Rue de la Forêt de Perseigne
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet
- 72600 - Villeneuve en Perseigne
Téléphone : 02.43.97.86.73
Télécopie : 02.43.97.86.85
Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr

Réunion du Conseil Municipal

Lundi 08.02.2021 à 19h30

A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Approbation du marché public alloti « construction d'une Maison d'assistantes maternelles »
- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre relatif à la « construction d'une MAM »
- Dossier de subvention au titre de la DSIL pour la « construction d'une MAM »
- Convention d'occupation du domaine public avec la SCEA de Cohon et montant de la redevance
- Souscription à une Assurance dommages ouvrage pour le gymnase
- Dépenses nouvelles avant le vote du budget
- Frais de gardiennage pour l'association « sauvegarde de l'église » à La Fresnaye-sur-Chédouet
- Création d'un emploi liée à un avancement de grade
- Reconduction de l'animation du site Natura 2000 pour la Commune en tant que porteuse du projet
- Souscription de prêts.
- Dossier éolien Béthon-Champfleur
- Dossier de méthanisation enquête publique Saint Patern-le Chevain

Questions diverses :

- ✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 03.02.2021



Le Maire,

A. TROTET